

*PROCES VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 27 JUIN 2023*

Membres titulaires présents :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

- Monsieur Julien BOUNIE, Conseiller Communautaire délégué
- Monsieur Yves GARY, Vice-Président
- Monsieur François PATIER, Conseiller Communautaire délégué

Conseil Départemental de la Corrèze :

- Monsieur Francis COMBY, Vice-Président
- Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Conseiller Départemental

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze :

- Madame Françoise CAYRE, Présidente

Membres titulaires excusés :

Conseil Départemental du Lot :

- Monsieur Frédéric GINESTE, Vice-Président

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine :

- Monsieur Philippe NAUCHE, Conseiller Régional

Autres personnes présentes :

- Monsieur Sébastien GODEFROY, Directeur Général des Services Adjoint, Conseil Départemental de la Corrèze
- Monsieur Olivier MOULIS, Directeur Aéroport Brive Vallée de la Dordogne
- Madame Françoise GARCIA, Responsable Administratif et Financier Aéroport Brive Vallée de la Dordogne

Monsieur le Président Julien BOUNIE ouvre la séance à 08h30 et présente l'ordre du jour.

Madame Françoise CAYRE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Adoption du PV du 21 avril 2023

En l'absence d'observation, le PV de la séance du 21 avril est approuvé à l'unanimité.

2023-21– Adhésion au groupement d'achat d'électricité – Tarifs bleu, jaune, vert à l'initiative et sous la coordination de la CABB

Cette adhésion ponctuelle est proposée uniquement pour l'année 2024.

Sont désignés M. BOUNIE, élu titulaire et M. GARY, élu suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

2023-22– Adhésion au groupement de commande porté par les syndicats départementaux d'énergies de l'Ariège (SDE09), de l'Aveyron (SIEDA), du Cantal (SDEC), de la Corrèze (FDEE19), du Gers (SDEG), de la Haute-Loire (SDE 43), du Lot (TE46), de la Lozère (SDEE), des Hautes-Pyrénées (SDE65), du Tarn (SDET) et du Tarn-et-Garonne (SDE82) pour l'achat d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique

Cette adhésion prendra le relai à partir de 2025.

Adopté à l'unanimité.

2023-23 – Adhésion au groupement de commandes RC Exploitant d'aérodrome

Le risque de guerre faisait l'objet d'un marché séparé. Celui-ci est désormais intégré dans la consultation générale du groupement de commandes.

Adopté à l'unanimité.

2023-24 – Lancement du marché carburant au 1^{er} janvier 2024

Il est précisé que BP fournit des prestations sur la plateforme depuis la création de l'aéroport. Jusqu'à présent, il y avait une simple consultation car le montant des commissions rétrocédées était inférieur au seuil des MAPA. Dorénavant, les volumes et sommes encaissées exigent le lancement d'un marché sous la forme d'un MAPA pour une durée de 3 ans.

Adopté à l'unanimité.

2023-25 – Création de poste d'un gestionnaire finances et mise à jour du tableau des emplois

La reprise de BHS a engendré l'intégration de 14 personnes supplémentaires au sein de la régie pour atteindre 22% de masse salariale. L'activité d'escale accroît la facturation. Cette charge de travail supplémentaire pourra être compensée par la création d'un nouveau poste.

Adopté à l'unanimité.

2023-26 – Mise à jour du régime indemnitaire des régisseurs d'avances et de recettes

Adopté à l'unanimité.

2023-27 – Ajout de 2 lignes de tarifs

Adopté à l'unanimité.

2023-28 – Mise à jour du régime indemnitaire des salariés de la Régie - Principe de refonte du régime indemnitaire pour les salariés de l'escale et de la piste – Mise en place des titres restaurant – Mise en place de la prime d'ancienneté pour les cadres

Pour faire suite à l'intégration des ex-salariés de BHS, une harmonisation des usages doit être réalisée avec les salariés « historiques » de la régie.

Adopté à l'unanimité.

2023-29 – Abandon de recettes

Adopté à l'unanimité.

2023-30 – Informations sociales

Adopté à l'unanimité.

2023-31 – Retrait de la délibération 2023-19 / Délégations données au directeur dont notamment la création des régies d'avances et de recettes

Il s'agit d'une délibération présentée sur table suite à la réception du courrier de la Préfecture le 25 juin.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

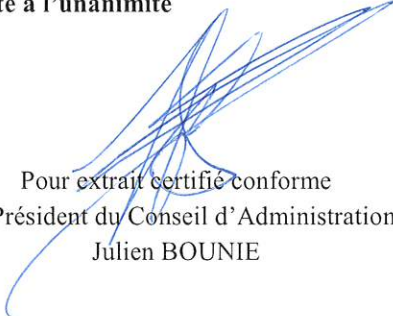
Des évolutions devront être apportées sur la location des véhicules électriques Libéo, actuellement réservables d'un point A à un point A.

Un point est soulevé concernant le versement transport effectué par la Régie destiné aux salariés mais en contrepartie, il n'y a pas de service. Beaucoup de communes se posent la question. Un système de navette payante pourrait être envisagé. La question de l'intermodalité se pose sur tous les aéroports.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 :15.

Nombre de membres en exercice :	8
Nombre de membres présents :	5
Nombre de suffrages exprimés :	5
Votes :	
Pour :	5
Contre :	0
Abstention :	0

Adopté à l'unanimité



Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,

Enregistrée en Sous-Préfecture le **18/10/2023**.....

Publiée et notifiée le **18/10/2023**.....

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.